



PAYS BAS

Amsterdam célèbre Vermeer

Du 16 au 19 avril 2023

4 jours – 3 nuits

Séjour en pension complète



Association Dante Alighieri

PANORAMA DE VOTRE VOYAGE

• PERIODE DE REALISATION

Du 16 au 19 avril 2023

• TRANSPORTS



Lyon / Amsterdam sur vol régulier KLM
Horaires à titre indicatif : KL 1414 – 9h55/11h35



Autocar pour transferts et excursions



Visites de la ville à pied et en transports publics



Amsterdam / Lyon sur vol régulier KLM
Horaires à titre indicatif : KL 1419 – 21h05/22h40

• HEBERGEMENT

L'hôtel mentionné est en norme locale et sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilités, un hôtel similaire sera proposé.

Amsterdam (3 nuits)

Hôtel Holiday Inn Express North Riverside 3*

À 10 minutes à pied de l'hôtel se trouve l'embarcadère du petit bac qui, 5 fois par heure vous permettra de rejoindre la gare centrale d'Amsterdam en 5 minutes gratuitement. L'hôtel est également à moins de 10 minutes à pied du nouveau métro qui mène directement à la gare centrale, Ronkin et Pijp, les lieux les plus importants du vieux centre, datant du XVII^e siècle. Par ailleurs, cet hôtel est accessible en autocar, ce qui n'est pas le cas du centre-ville d'Amsterdam où la circulation y est interdite !



LES TEMPS FORTS



VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

- **Centre historique** et découverte du patrimoine architectural
- **L'exceptionnelle exposition Vermeer** au Rijksmuseum
- **Musée aux collections exceptionnelles** : Mauritshuis, Maison Rembrandt
- **Delft**, source d'inspiration du maître de la lumière



PROGRAMME DE VOTRE VOYAGE

1^{er} jour : LYON / AMSTERDAM

Dimanche 16 avril

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Lyon Saint Exupéry.

Accueil par notre représentant et votre accompagnateur Arts et Vie pour la remise des billets. **Envol pour Amsterdam** sur vol régulier KLM.

A l'arrivée, transfert et installation à l'hôtel puis déjeuner libre. L'après-midi, **visite à pied et en transports publics du cœur historique d'Amsterdam**. Découverte du patrimoine architectural réalisé autour du Dam (visite extérieure) : béguinage, marché aux fleurs, halle aux Draps, résidence des hôtes princiers (Prinsenhof), Quartier rouge, Bourse, Nouvelle Église, hôtel de ville... Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.

Dîner à l'hôtel ou à proximité.

2^e jour AMSTERDAM – LE RIJKSMUSEUM ET L'EXPOSITION VERMEER

Lundi 17 avril

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **visite du Rijksmuseum** qui détient un nombre d'œuvres considérable de Rembrandt, Jan Steen, Frans Hals, Ruysdael...

Déjeuner au restaurant.

Puis **visite de l'exposition consacrée à Vermeer**, la plus grande rétrospective jamais présentée à ce jour. Outre les collections du Rijksmuseum et du Mauritshuis, des musées étrangers prêteront exceptionnellement des œuvres telles que Le Géographe, Femme écrivant une lettre à sa servante, La Femme à la balance. En fin d'après-midi, **croisière sur les célèbres canaux** classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Retour en tramway à l'hôtel.

Dîner à l'hôtel ou à proximité.

3^e jour AMSTERDAM – LA MAISON REMBRANDT ; EXCURSION A LA HAYE

Mardi 18 avril

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de la maison de Rembrandt, demeure-atelier où le peintre habita et fit évoluer ses recherches (avec audioguide). L'atmosphère et l'ameublement du XVII^e s. y sont parfaitement préservés. **Départ en car pour La Haye**, siège du gouvernement et centre diplomatique.

Déjeuner au restaurant.

Tour de ville puis **découverte des chefs-d'œuvre du Mauritshuis** qui possède des œuvres de Jordaens, 14 peintures de Rembrandt dont La Leçon d'anatomie du Docteur Nicolas Tulp, La prière de Siméon, Andromède enchaînée aux rochers, Suzanne au bain (pour information, les œuvres de Vermeer La jeune fille à la perle et Vue de Delft seront visibles à l'exposition du Rijksmuseum). Retour en car à Amsterdam.

Dîner à l'hôtel ou à proximité.

4^e jour : AMSTERDAM / EXCURSION A DELFT / LYON**Mercredi 19 avril**

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **visite du quartier juif** avec notamment, le musée historique, le musée de l'Holocauste, la synagogue portugaise.

Déjeuner au restaurant.

Départ en car pour Delft, l'une des plus belles cités hollandaises. **Promenade dans le centre historique** permettant de repérer les différents monuments de la vieille ville et d'embrasser du regard les paysages peints par Vermeer, l'enfant du pays. Promenade dans le centre : Markt, Nouvelle Église, hôtel de ville, Waag, Koornmarkt, vieux canal...

Retour en direction d'Amsterdam et transfert à l'aéroport pour le vol retour vers Lyon sur vol régulier KLM.



A noter : l'ordre des étapes et visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.

NOTES PRATIQUES

- **FORMALITES :**

Carte nationale d'identité ou passeport valides jusqu'au retour du voyage. Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Attention !
Le nom et prénom communiqués pour le billet d'avion doivent être ceux figurant sur votre pièce d'identité

- **SANTE :**

Prévoyez d'emporter votre pharmacie personnelle. Se munir de sa carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

NOTRE DEVIS

PAYS-BAS AMSTERDAM CELEBRE VERMEER

pour l'Association Dante Alighieri

Prix par personne valables du 16 au 19 avril 2023
Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation
Forfait 4 jours – 3 nuits. Lyon / Lyon. Séjour en pension complète.

• TARIFS PROPOSES :

BASE 20 à 24 PARTICIPANTS	1 590 €
BASE 15 à 19 PARTICIPANTS	1 730 €
Supplément chambre individuelle	320 €

Prix en euros

• NOTRE PRIX COMPREND :

Les transports :

- Les vols internationaux Lyon / Amsterdam A/R sur vols régulier KLM
- Les taxes aériennes – 89.31 € au 04/11/2022
- Les transferts en car pour les excursions
- Une carte individuelle de transports publics valable pendant 4 jours

L'hébergement, les repas :

- L'hébergement dans l'hôtel mentionné ou similaire 4* normes locales, en chambre double.
- La taxe de séjour
- La pension complète du dîner du premier jour au déjeuner du dernier

Les visites, spectacles et activités :

- Les visites, entrées et excursions mentionnées au programme

Les PLUS d'Arts et Vie :

- L'assistance de notre correspondant francophone sur place
- **L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie de Lyon à Lyon**
- Les services de guides locaux francophones (2 guides réservés pour les visites pédestres d'Amsterdam et pour la visite du Rijksmuseum car limitées à 15 maxi)
- L'assurance MAIF incluant les services MAIF Assistance et des garanties en cas d'épidémie/pandémie (voir « Nos conditions tarifaires »)
- Un guide de voyage sur la destination offert par bulletin d'inscription.
- **La contribution carbone** pour agir ensemble en faveur du climat (voir « Les engagements d'Arts et Vie en faveur du tourisme responsable »)

- **NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :**

- Les boissons.
- Le déjeuner du 1^{er} jour.
- Le port des bagages.
- Les dépenses personnelles.
- Les pourboires usuels, montant laissé à votre appréciation.
- L'option remboursement annulation (voir détail dans la rubrique « Nos conditions tarifaires ») pour annuler sans frais et quel que soit le motif (y compris en cas d'impossibilité de partir pour des raisons liées à une épidémie / pandémie) (voir « Nos conditions tarifaires »)

NOS CONDITIONS TARIFAIRES

• VALIDITE DES TARIFS :

Les tarifs des prestations terrestres sont **valables du 16 au 19 avril 2023**.

Sauf hausses exceptionnelles : entrées des sites, taxes, carburant...

ATTENTION : OPTIONS HOTELIERES VALABLES JUSQU'AU 25 NOVEMBRE

Les tarifs des prestations aériennes sont **valables du 16 au 19 avril 2023**.

Sauf hausses exceptionnelles : TVA, surcharges fuel et taxes aéroport...

• FACTURATION DEFINITIVE :

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.

Elle est fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

• L'OPTION « REMBOURSEMENT – ANNULATION » ARTS ET VIE, POUR ANNULER SANS FRAIS :

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option « Remboursement – Annulation ».

Cette option facultative permet d'annuler son voyage jusqu'au dernier moment, sans être pénalisé financièrement. En effet, quel que soit le motif d'annulation et sans avoir à communiquer un quelconque justificatif, le voyageur ayant souscrit à cette option se verra rembourser la totalité de son voyage, déduction faite du montant de l'option réglé à l'inscription. Cette option est particulièrement conseillée, notamment lors des épisodes d'épidémie / pandémie, puisqu'elle prémunit contre tous les risques « avant départ ».

Ce montant s'élève à seulement 3 % du forfait total (20 € minimum).

À noter :

- Si l'annulation intervient à moins de 4 jours du départ, une franchise additionnelle de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- L'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- L'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle, vol d'approche, etc.), sauf les billets de spectacle.

• L'ASSURANCE INCLUSE, VOTRE PROTECTION PENDANT LE VOYAGE :

L'assurance, déjà comprise dans votre forfait, vous accompagne quelle que soit la situation.

Pour les voyages à l'étranger et les voyages France de plus d'une journée :

- Si vous tombez malade ou que vous développez des symptômes sur place, vous bénéficiez d'une assistance tant au niveau de la prise en charge des dépenses de santé, que du rapatriement ainsi que la possibilité pour un proche de se rendre à votre chevet.
- Si vous subissez les conséquences de l'évolution de la situation sanitaire sur place (confinement soudain, quarantaine imposée au groupe, vol retour annulé...), vous bénéficiez d'une prise en charge des frais d'hébergement jusqu'à 14 jours et du nouveau vol retour. Également, les prestations terrestres non utilisées sont remboursées au *pro rata temporis*.

Retrouvez le détail des garanties comprises dans notre assurance dans nos conditions particulières de vente disponibles auprès de votre contact Arts et Vie (annexées ensuite à votre contrat).

LES ENGAGEMENTS D'ARTS ET VIE EN FAVEUR DU TOURISME RESPONSABLE

Depuis sa création, Arts et Vie s'est toujours définie autour des valeurs d'un **tourisme responsable et humaniste**. Les fondements de nos programmes : la rencontre d'autres cultures, d'autres populations, d'autres paysages, ont toujours été synonymes de respect des lieux et des personnes. Loin d'être une contrainte pour les voyageurs, cette vision du voyage constitue une véritable ouverture sur le Monde et une richesse puisqu'elle offre une qualité et une sincérité des échanges permettant de mieux comprendre les réalités de chacun et de renforcer la tolérance et le respect des différences.

Les voyages Arts et Vie sont également **vecteur de développement économique et de progression sociale**, notre association privilégiant systématiquement les acteurs touristiques locaux et valorisant au maximum les savoir-faire et les productions locales.

Dans cet esprit, l'association met en place au quotidien, de nombreuses actions qui démontrent cette implication : la charte *Voyager responsable* (en choisissant Arts et Vie, les voyageurs souscrivent à ce code éthique) ; la fidélité envers ses partenaires ; le choix du train aussi souvent que cela est possible ; label PEFC et Imprim'vert pour toutes nos publications ; le soutien d'actions de solidarité : Arts et Vie est membre de l'ONG Solidarité Laïque et de l'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République), etc.

POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN : LA CONTRIBUTION CARBONE

Soucieuse de renforcer son engagement par des actions fortes et concrètes, **l'association absorbera, à partir du 1^{er} janvier 2023, la totalité des émissions de CO₂ liées aux déplacements (vols internationaux) de ses voyageurs et personnels** grâce à des projets environnementaux certifiés.

Aujourd'hui, le transport aérien représente 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Si la technologie avance, elle ne permettra pas dans les prochaines années de voyager "propre". En attendant, l'alternative concrète consiste à absorber les émissions de CO₂, notamment grâce à la plantation d'arbres. En finançant demain des projets de reforestation à travers le monde, Arts et Vie et ses voyageurs contribueront à l'absorption du dioxyde de carbone généré lors des vols.

En pratique : Arts et Vie évalue la quantité des émissions de CO₂ liées à l'ensemble des déplacements (vols internationaux) de ses voyageurs et collaborateurs. Ce modèle de calcul précis, certifié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), permet de connaître le nombre d'arbres à planter nécessaires à l'absorption du volume de CO₂.

Les montants forfaitaires 2023 appliqués par voyageur pour la contribution carbone :

Vols aller-retour à destination de : l'Europe = 6€ ; l'Afrique = 10€ ; le Moyen-Orient = 12€ ; l'Asie et les Amériques = 25€ ; l'Océanie = 45€.

LA CHARTE ARTS ET VIE « VOYAGER RESPONSABLE »

Nos voyages sont une invitation à la rencontre avec d'autres civilisations, cultures, coutumes... Malheureusement, le développement mondial du tourisme peut parfois engendrer des situations à l'origine d'incompréhensions et de déséquilibres. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré une charte « *Voyager Arts et Vie* » qui rappelle quelques principes simples et pouvant contribuer à ce que notre présence soit perçue comme une source d'enrichissement mutuel. **Lire la charte :** www.artsetvie.com/qui-sommes-nous.html

ARTS ET VIE GROUPES



Votre contact pour l'organisation de votre voyage

Antoine CRINS

Arts et Vie – Service Groupes

27, cours André-Philip
CS 62142
69603 LYON Cedex

Tél : 04 72 69 97 77 - Fax : 04 72 44 22 49
acrins@artsvie.asso.fr

Faire de la culture votre voyage